

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Band: 14 (1964)
Heft: 3

Buchbesprechung: L'évolution des institutions municipales en Occident et en Orient au Bas-Empire [Roland Ganghoffer]
Autor: Béranger, Jean

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

treatment of his material. Dr. Meier has made extensive use of direct quotations, whereas, by paraphrasing in many instances, he might have been led to analyze the mainsprings of policy for the two countries more closely. Undoubtedly, ideological sympathies were important elements of policy, but for the cynic, friendship as «the *Leitmotiv* and basic content of American-Swiss relations» seems much too easy an explanation. The geographic separation between Switzerland and the United States also removed much cause for suspicion. The Swiss minority in the United States might have influenced both American and Swiss policies, and the extent of trade relations likewise is relevant to policy formation on both sides of the Atlantic. Furthermore, the relations of each country with the rest of the world must be considered, since the Swiss-American relationship was surely tempered by many outside forces.

Nonetheless, Dr. Meier provides a good foundation of information, not only in his text, but in his useful appendices, and it is to be hoped that he and others will continue to build on it.

Washington, D. C.

Ann G. Imlah

ALLGEMEINE GESCHICHTE HISTOIRE GÉNÉRALE

ROLAND GANGHOFFER, *L'évolution des institutions municipales en Occident et en Orient au Bas-Empire*. Paris, Pichon & Durand-Auzias, 1963, in-8°, 259 p. (Bibliothèque d'histoire du droit et droit romain, IX.)

Après une introduction sur les conditions politiques, économiques et sociales dans lesquelles se sont élaborées les institutions du Bas-Empire, l'auteur étudie l'organisation des curies, constatant que la vie de la cité se réduit de plus en plus à l'activité d'un groupe qui assume, à corps défendant, les charges municipales. Comme chacun cherchait à se dérober, l'Etat impose la fonction aux individus capables de la remplir, pratiquement à une classe, les curiales, dont la charge devenait héréditaire. Le sénat local se confond avec une classe sociale, fermée et spécialisée. Cependant il faut distinguer l'Orient et l'Occident. En Orient les curiales s'évadent par le fonctionnariat, restant au service de l'Etat qu'ils renforcent; en Occident ils désertent pour grossir les rangs des féodaux adversaires de l'autorité, donc des curies qu'ils empêchent de remplir leurs devoirs. L'Etat réagit, se substitue aux curies, leur enlève leurs attributions financières au profit d'organes de contrôle: *curator*, *defensor civitatis* qui, conjointement avec les agents de l'Etat, font concurrence à l'institution, la supplantent et précipitent sa décadence.

Que devenait dans cette évolution le patronat? En Orient il disparaît, inutile, remplacé par les gouverneurs, protecteurs fonctionnarisés. En Occi-

dent, le patron subsiste, assistant sa clientèle devant les tribunaux et les autorités. Là aussi on constate la raréfaction des patrons issus de l'aristocratie. Le meilleur patron c'est le gouverneur. Le processus aboutit à l'institution du *comes civitatis* en Occident, du *vindex* en Orient, délégués du pouvoir central, supprimant l'autonomie de la cité.

Les grands domaines d'Occident désagrègent l'Empire. Hors cité ils dépendent de l'Etat et leurs propriétaires sénateurs (non magistrats municipaux) usant et abusant de leur influence, représentent, en fait, les cités aux assemblées provinciales. Ces *potentes* firent de leurs domaines des unités fiscales (autopragie), soumises seulement au gouverneur de la province. Retranchés dans leurs terres ils agissent à leur guise, bravent l'autorité municipale, soutenus par les vassaux.

En Orient les *potentes* assumaient le recouvrement des impôts sur les colons de naissance, mais les curies conservaient leur office. Le cadre traditionnel hellénistique favorisait leur maintien. L'Egypte reste à l'écart de l'évolution, pays de la couronne où la cité ne trouvait pas un terrain propice au développement. La Grèce qui a souffert des invasions voit ses villes dépérir. L'Asie ne s'est pas appauvrie à un tel degré. Mais les cultivateurs accablés d'impôts recherchent la protection de patrons latifondaires. L'Etat s'émeut et encourage l'autonomie communale. Il résiste mieux, en Orient, aux empiétements de la féodalité. En Occident la décadence des curies scellait le déclin de la civilisation urbaine: le glas du Bas-Empire avait sonné.

Tel est le contenu d'un livre lucide, plus schématique que composé. Il comprend deux parts: l'une de recherches personnelles, axées sur les constitutions impériales et les textes afférents; l'autre, touchant à l'histoire générale, veut relier l'évolution des institutions au monde à l'intérieur duquel elle s'effectue. La première, étayée, satisfait le lecteur, avec la réserve toutefois que M. Ganghoffer ne semble pas mettre en doute la chronologie des constitutions. Or la datation, ancienne ou moderne, fait impression et illusion. Une des tâches de la science est de la reviser. Il reste donc une marge d'incertitude en ce qui concerne l'origine, le développement et la décadence d'une institution. Dans la seconde l'auteur a recouru à des ouvrages de synthèse ou aux conclusions de monographies. Ici la présentation du livre, qui n'est pas un modèle d'acribie, laisse à désirer: il sent la fiche, la hâte, et le tiers. Les termes grecs sont mal orthographiés, esprits et accents; la bibliographie contient des imprécisions et des erreurs (ex.: Alföldi souvent cité «Alfodi»; H. Gelzer confondu avec M. Gelzer; références d'édition inexactes, etc.). L'auteur a brassé un matériel énorme; il ne l'a pas toujours étreint. Il oscille entre la réminiscence, la paraphrase, la citation mal indiquée (ex.: comparer p. 45, l. 2—8, et Lot, *La fin du Monde antique*, p. 96—97; p. 73, n. 114, et L. Bréhier, *Les institutions de l'Empire byzantin*, p. 334; p. 87, n. 202, et J. Bidez, *La vie de l'empereur Julien*, p. 241), laissant le lecteur perplexe. Passons sur les vétilles (ex.: p. 200, n. 1, la constitution

«Antoniana» pour *Antoniniana*: p. 201, n. 3, «Gesicht» pour *Geschichte Griechenlands*, etc.). La citation de A. Deléage, *La capitulation du Bas-Empire*, Mâcon (non «Paris»), 1945, appartenait à la n. 57 de p. 146 ainsi qu'un renvoi à la recension, *Rev. ét. lat.*, XXV, 1947, p. 438—439, où, à la suite de P. Courcelle, A. Piganiol donne un état de la question après les résultats de Deléage. Nonobstant ces réticences qui contrariaient notre adhésion complète, le livre de M. Ganghoffer laisse, après un travail considérable, un bilan clair et utile. Le lecteur cultivé appréciera sans autre un exposé vivant et instructif; le spécialiste sera critique et stimulé. M. Ganghoffer classe et commente, et projette de la lumière sur une période de transition, obscure et capitale. Bons *indices* des codes juridiques et des matières.

Lausanne

Jean Béranger

Clavis medievalis. Kleines Wörterbuch der Mittelalterforschung. In Gemeinschaft mit Renate Klauser hg. von OTTO MEYER. Otto Harrassowitz, Wiesbaden 1962. 311 S., Textabb. und Taf.

Ein kleines, handliches Vademecum, das sich insbesondere an die jungen Studierenden der Geschichte wendet, fehlte bis dato auf dem Büchermarkt; das soll nicht etwa heißen, daß hingegen ein großes Nachschlagewerk bestehe, denn ein solches existiert leider für die sogenannten Grund- oder Hilfswissenschaften gleichfalls nicht und ist längst ein dringendes Bedürfnis. Diese «*Clavis medievalis*», so nach mittelalterlichem Gebrauch bezeichnet, will die *Termini technici* der modernen Fachsprache ebensowohl wie bestimmte mittelalterliche Ausdrücke aus dem Gebiete der Paläographie, Diplomatik, Heraldik, Sphragistik, Numismatik und Chronologie in alphabetischer Zusammenstellung dem Leser erschließen, während es absieht von den Begriffen und Institutionen der Rechts-, Verfassungs-, Kirchen- und Verwaltungsgeschichte, wofür ja jetzt der in 2. stark erweiterter Auflage in Vorbereitung befindliche «*Haberkern-Wallach*» in Frage kommt. Das schmale Bändchen wird seinen Dienst tun, enthält es doch eine große Zahl Stichwörter, die, zwar knapp, aber im ganzen genügend, historisch und sachlich erklärt werden, und auch die Bibliographie wird gute Dienste leisten. Ein sehr bequemes Hilfsmittel für den Studenten, dessen Stoff er sich bis in die höheren Semester hinauf ganz zu eigen machen sollte. Freilich ist die «*Clavis*» auch gedacht als ein Wegbereiter zum weiteren Selbststudium, und dies ist insofern leicht gemacht, als bei den meisten Lemmata auch Literaturangaben geboten werden.

Ohne den großen praktischen Wert dieses Bändchens, das in die Hand jedes angehenden Historikers gehört und jedem Geschichtsbeflissenen von Nutzen sein dürfte, zu schmälern, seien doch einige Bemerkungen vor allem in Hinblick auf die nächste Auflage erlaubt. Allgemein gewinnt man den Eindruck, als ob der Hauptakzent bei zitierten Beispielen und vielen abgehandelten Erscheinungen usw. etwas allzu einseitig auf das deutsche